

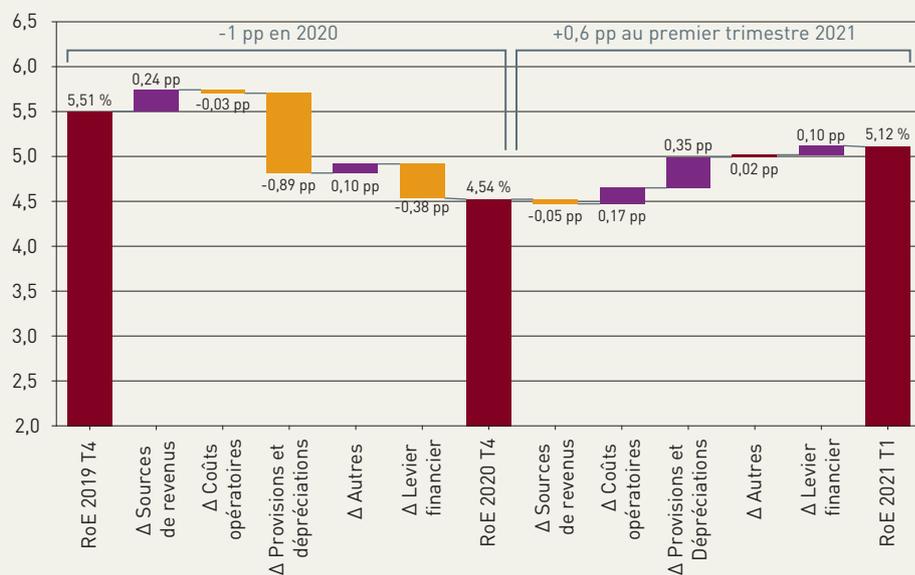
Encadré 3.5 :

PROFITABILITÉ BANCAIRE ET RÉSILIENCE

La faible profitabilité du secteur bancaire constitue un enjeu pour la stabilité financière et pour la croissance économique dans la mesure où la profitabilité demeure la « première ligne de défense » des banques en cas de matérialisation de chocs négatifs. En effet, des niveaux élevés de profitabilité permettent aux banques d'accroître leurs fonds propres par le biais des bénéfices non distribués et en attirant de nouveaux investisseurs sur la valeur de leurs actions. La baisse tendancielle de la profitabilité pourrait à l'opposé se traduire par une érosion progressive des fonds propres et contraindre les établissements bancaires à limiter leurs flux de crédits à l'économie et réduire leur résilience en cas de chocs futurs⁴³.

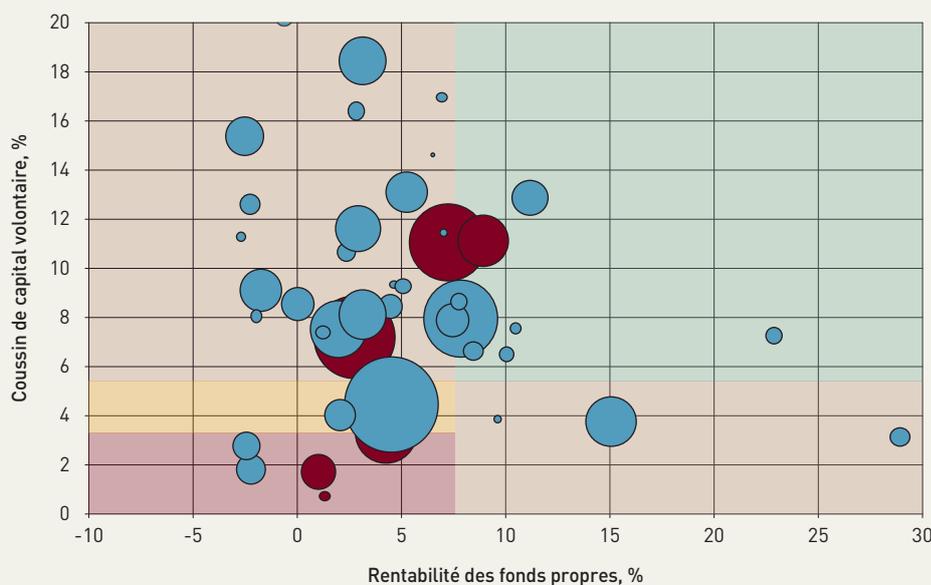
43 Une profitabilité faible pourrait également inciter les banques à prendre plus de risques et menacer la stabilité financière à long terme.

Graphique 3.28
Décomposition de l'évolution de la rentabilité des fonds propres
des banques luxembourgeoises : 2019T4-2021T1



Sources : CSSF ; calculs BCL ; Période : 2019 T4-2021 T1. Plus haut niveau de consolidation, branches exclues. Données annualisées pour 2020T3 (somme des quatre derniers trimestres). Données annualisées pour le premier trimestre 2021.

Graphique 3.29
Coussin de capital volontaire et rentabilité des fonds propres (banques de détail en rouge)



Sources : CSSF ; calculs BCL. 2021 T1. La zone rouge est définie par une rentabilité des fonds propres inférieure à 8% et un coussin de capital volontaire inférieur à 4%. Le coussin volontaire est défini comme le capital CET1 supérieur à l'exigence de capital minimal spécifique à la banque, y compris le P2G. La taille de bulle est fonction de l'actif total. Niveau de consolidation le plus élevé.

Au cours des quinze dernières années, la profitabilité bancaire au Luxembourg, mesurée par la rentabilité des fonds propres (RoE), a été divisée approximativement par trois. Elle s'élevait à 5,5 % en fin 2019 (graphique 3.28)⁴⁴. Elle s'est dégradée davantage en 2020 dans un contexte de crise sanitaire et de progression du risque de crédit. En 2020, le RoE agrégé du secteur bancaire luxembourgeois a enregistré une baisse d'un point de pourcentage (pp) dont près de 90 points de base sont consécutifs à l'augmentation des provisions pour pertes sur crédits. Les données annualisées du premier trimestre 2021 suggèrent un léger rebond de la profitabilité d'environ 60 points de base (pb), qui s'explique en partie par des « reprises de provisions » constituées antérieurement (+35 pb) suite à l'amélioration des perspectives macroéconomiques de l'année 2021.

Bien que le secteur bancaire luxembourgeois soit résilient dans son ensemble avec un ratio de capital CET1 agrégé de 19,4 % au premier trimestre 2021, des poches de vulnérabilités existent au niveau individuel. Le graphique 3.29 illustre que plusieurs banques affichaient en 2020 T1 des coussins de fonds

44 L'ensemble des calculs réalisés pour cet encadré sont effectués au plus haut niveau de consolidation excluant les branches non soumises à des exigences de fonds propres.

propres volontaires⁴⁵ et une rentabilité relativement faibles (voir rectangle bas à gauche du graphique). C'est le cas de trois banques domestiques. Ces banques disposent de peu de marges de manœuvre en termes de fonds propres avant d'atteindre le seuil du montant maximal distribuable⁴⁶ en dessous duquel des restrictions de distributions de dividendes seraient nécessaires.

45 Le coussin volontaire est défini comme étant le montant de capital CET1 au-delà de l'exigence de capital minimale spécifique à la banque, y compris le P2G.

46 En Anglais « Maximum Distributional Amount (MDA) threshold ».